

## Le Club des Aînés :

Le club des aînés recrute de nouveaux adhérents. Pour les personnes intéressées, l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 15 janvier à la salle polyvalente à 15 h 00 ou bien, contacter le Président Georges CAMUS au 04.70.66.58.17 ou la trésorière Renée MAYET au 04.70.66.53.32.

Le Président.

## Saint-Hilaire-en-Bourbonnais :

La traditionnelle veillée a eu lieu le 25 octobre dernier, 85 convives se sont retrouvés autour d'une bonne potée bourbonnaise. Pierre GUILLAUMIN et Bruno HENRIQUES, conteurs de l'association « il était 2 fois » ont assuré l'ambiance de cette soirée.

Toute l'équipe de St-Hilaire-en-Bourbonnais remercie le service restauration de l'ESAT, pour la qualité de ses repas lors de chacune de nos manifestations.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 23 janvier 2015 à 20h00 à la Salle des Fêtes. Venez nombreux.

Le Président.

## Amicale Laïque :

Nous vous invitons à deux soirées :

- Le 1<sup>er</sup> février à partir de midi pour repas et un après-midi plein de déguisements et de gaieté
- Le 21 mars pour la séance théâtrale au profit des écoles.



Spectacle de Noël.

Le Président.

## Infos utiles :

Le **0800080003** (n° vert gratuit depuis un poste fixe) est un répondeur sur lequel il est possible d'obtenir des renseignements sur l'état des routes mais également sur les transports scolaires.

## Le Mot de la Rédaction :

Comme chaque année, le Comité de Rédaction est heureux de vous souhaiter de bonnes fêtes et de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2015, en attendant de pouvoir le faire de vive voix lors de la cérémonie des vœux du 9 janvier.



## LA VIE DES ASSOCIATIONS et de la Commune.

(Cet hiver)

**Le 28 décembre :** Loto des Amis de l'église Saint-Loup à 14h00 à la Salle des Fêtes

**Le 9 janvier :** Animation du RAM

**Le 9 janvier :** Cérémonie des Vœux à 18h30 à la Salle des Fêtes

**Le 15 janvier :** Assemblée Générale du Club des Aînés à 15h00 à la Salle Polyvalente

**Le 23 janvier :** Assemblée Générale de Saint-Hilaire-en-Bourbonnais à 20h à la Salle des Fêtes

**Le 31 janvier :** Concours de tarot du Comité des Fêtes à 14h00 à la Salle des Fêtes

**Le 1er février :** Carnaval de l'Amicale Laïque à 12h00 à la Salle des Fêtes

**Le 6 février :** Animation du RAM

**Le 6 mars :** Animation du RAM

**Le 21 mars :** Soirée théâtrale de l'Amicale Laïque à 20h00 à la Salle des Fêtes

**Le 22 mars :** Elections Départementales 1<sup>er</sup> tour

**Le 24 mars :** Carnaval de la maternelle avec le Club des Aînés à 14h00 dans les rues

**Le 29 mars :** Elections Départementales 2<sup>nd</sup> tour

## Les Amis de l'église Saint-Loup :

La Fondation du Patrimoine a récompensé la Commune pour les travaux réalisés à l'Eglise Saint-Loup, en particulier avec notre association. Nous devrions signer une nouvelle souscription avec la Fondation, dès 2015.

La statue de la Vierge à l'enfant qui était partie en rénovation, a réintégré notre église. Mr CHERPRENET a su lui redonner tout son éclat. Bien sûr, notre but reste toujours de se battre pour sauvegarder notre patrimoine, ainsi notre prochaine manifestation sera les rifles du 28 décembre 2014. Venez nombreux.

La Présidente.

## Comité des Fêtes :

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui ont assisté à la choucroute, la salle était trop petite pour accueillir plus de monde.

Le Comité vous donne rendez-vous le 31 janvier 2015 pour son concours de tarot. Le Comité des Fêtes vous présente tous ses vœux de bonheur pour 2015 en espérant avoir toujours autant de monde pour les manifestations de 2015.

Le Président.

## ÉTAT CIVIL

**Naissance :** Manon CLÉMENT, le 20 septembre 2014, fille de Céline et Samuel CLÉMENT, domiciliés Le Pont Cellier.

Nataé RIEB KIESELE, le 20 novembre 2014, fils de Caroline RIEB et Kévin KIESELE, domicilié Les Mordelles.

Une autre naissance a eu lieu, mais la famille ne souhaite pas de parution.

**Mariage :** Pas de mariage ce trimestre.

**Décès :** Pas de décès ce trimestre.



# BULLETIN MUNICIPAL

## Le Mot du Maire.



En cette fin d'automne, ce sont 35 projets d'associations, de collectivités locales mais surtout de particuliers qui ont été labellisés par la Fondation du Patrimoine lors d'une cérémonie à Chareil-Cintrat.

Je tiens encore à remercier l'association des Amis de l'Eglise Saint-Loup de Saint-Hilaire pour son travail qui redonne une valeur à notre patrimoine.

Depuis la fin des travaux labellisés, l'association n'a pas chômé. Elle a fait restaurer le tableau de « La descente du Christ ». Ce tableau daté du XIX<sup>e</sup> siècle est revenu plus flamboyant que jamais et daté plus précisément du XVII<sup>e</sup> siècle. La statue de « La Vierge à l'enfant » a, elle aussi, retrouvé toute sa splendeur, elle a aussi subi un traitement contre les insectes xylophages. Elle a pris place dans la nef et elle a été mise en sécurité.

**Autres dossiers à venir :**

- l'assainissement qui sera délégué au SIVOM de Saint-Menoux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Une réunion publique sera organisée afin de vous présenter les modifications et de répondre à vos questions.

- et début 2015, le recensement de la population, comme tous les 5 ans. Il est obligatoire pour tout un chacun et influence la vie de notre commune.

Dans cette période de sinistrose généralisée, je vous souhaite de passer tout de même de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le vendredi 9 janvier pour la cérémonie des vœux.

Olivier GUIOT.

## Le saviez-vous ?



**Vous ?**

Le fruit des recherches de la Rédaction nous éclaire un peu plus sur ce qu'il se passait à Saint-Hilaire il y a un siècle.

... Depuis 1912, le maire est Joseph VOISIN.

Début 1915, le garde-champêtre, André SENAUD décède chez lui à l'âge de 63 ans, il ne sera pas remplacé durant toute la guerre. Sa sépulture lui a été concédée à perpétuité par la commune ainsi que la prise en charge de ses frais d'obsèques.

En mai 1915, le Conseil Municipal envisage déjà de réserver un espace consacré à perpétuité aux Morts pour la Patrie originaire de Saint-Hilaire dont les parents tiendraient à faire revenir la dépouille après les hostilités.

Un mausolée rappelant le nom des Morts devait être élevé sur cet emplacement, étant un gage de pieuse reconnaissance à ces martyrs de la Patrie et un exemple à donner aux générations futures.

Le Conseil Municipal transmet aux Armées son admiration...

A partir de 1916, les 62 jeunes gens de Saint-Hilaire mobilisés aux Combats ont été exonérés de la taxe vicinale.

En 1916, le secrétaire de Mairie, Mr GERBE étant parti sur le front, a été remplacé par Mme GERBE épaulée par Melle GERBE étant donné le travail accru par les circonstances de guerre. En juin 1918, vu l'ampleur du travail, le Conseil a voté l'embauche rapide d'un nouveau garde-champêtre.

Dès le 17 novembre 1918, 6 jours seulement après l'armistice, le Conseil de Saint-Hilaire délibère au sujet de l'érection d'un Monument aux Morts, et propose le plan de financement basé sur une souscription de 700 F et 100 F de la commune.

## Trimestriel

Numéro 53

Décembre 2014

Directeur de Publication :

Olivier GUIOT, Maire

Dépôt légal : 2014

Comité de Rédaction :

Delphine CHARPY

Jean-Michel FORGET

Christelle MEUNIER

Nicole PETITJEAN

Florence PONTONNIER

Sébastien ROSSEEL

Frédéric VOLAT

Impression : Bocage Sud

Site internet :

[commune-saint-hilaire.planet-allier.com](http://commune-saint-hilaire.planet-allier.com)

## Sommaire :

\*\*\*\*\*

Page 1

- ❖ Le Mot du Maire
- ❖ Le Saviez-Vous ?

Page 2

- ❖ Travaux
- ❖ Ecole
- ❖ Recensement
- ❖ SIVOM d'eau

Page 3

- ❖ Bocage Sud
- ❖ Défilé du 11 novembre
- ❖ Les contes
- ❖ CCAS

Page 4

- ❖ Le Club des Aînés
- ❖ St-Hilaire-en-Bourbonnais
- ❖ La Vie des Associations
- ❖ Amicale Laïque
- ❖ Amis de l'Eglise St-Loup
- ❖ Comité des Fêtes
- ❖ Infos utiles
- ❖ Etat Civil



### Travaux :

**Voirie** : les nids de poules sur les routes ont été rebouchés en octobre. Les chemins de terre ont, quant à eux, fait l'objet d'un apport de matériaux afin de niveler les endroits les plus creusés.

**Cimetière** : faute de place dans notre cimetière, une procédure de reprise des concessions abandonnées avait eu lieu de 2006 à 2010. Ces tombes sont relevées à mesure qu'il est possible d'y accéder. De même, la préfecture, nous a signalé que les carrés communs sont normalement relevables au bout de 5 ans. Notre ancien cimetière compte 128 emplacements de ce type et c'est pourquoi nous venons de libérer un de ces terrains communs afin que de nouvelles concessions y soient créées. Cet espace est actuellement engazonné.

**Nettoyage des caves** : les différentes caves, dépendances et logements quittés par nos anciens locataires indéliques ont été débarrassés. Plus de 3 tonnes de débris divers, objets en tout genre, bouteilles, plastiques, cages, pneus, papiers et documents, linges, électroménager, etc... ont été sortis. L'ensemble des encombrants a été trié et apporté en déchetterie.

**Sapin de Noël** : cette année le sapin illuminant la place de l'église, provient des logements communaux du Dépôt.

Pour tous ces grands travaux et pour un moindre coût, Patrick a été aidé par une partie du conseil municipal ainsi que des bénévoles en utilisant leur matériel personnel.

### Ecole :

A l'issue des élections des représentants des parents d'élèves du 10 octobre, sont élus titulaires par ordre alphabétique : Mr BOURDIER, Mr LABAYE et Mme SCHMERZIALSKI ; sont élus suppléantes : Mme GAGNIERE, Mme GENEST et Mme GONIN. Vous pouvez vous adresser à eux pour toutes questions concernant l'école, qu'ils soumettront au Conseil d'Ecole.

### Recensement :

Du 15 janvier au 14 février 2015 se déroulera la campagne de recensement de la population, comme tous les 5 ans. Les agents recenseurs qui passeront chez vous seront Mmes BARATHON et PERNIER. Elles seront munies d'une carte officielle de la république avec leur photo, elles sont tenues au secret professionnel.

**La nouveauté du recensement 2015**, c'est qu'il doit se faire le plus possible par internet. Pour cela, les agents vous distribueront une fiche explicative et pourront vous apporter leur aide. Pour les personnes ne disposant pas d'internet, un poste informatique sera à votre disposition en Mairie dans un bureau isolé, afin de vous permettre de faire votre déclaration individuellement en toute confidentialité.

Pour les personnes ne pouvant pas le faire par internet, la version papier habituelle leur sera proposée (un bulletin individuel par personne quel que soit l'âge, ainsi qu'une fiche de logement). Les agents recenseurs seront là pour vous aider à remplir les différents formulaires ou sur internet. Les documents papiers devront impérativement être restitués aux agents recenseurs ou à la mairie avant le 14 février 2015. Nous vous demandons de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil.



### SIVOM Eau et Assainissement :

Depuis un contrôle de la Police de l'Eau, le nouveau Conseil Municipal a fait le bilan des équipements d'assainissement de la Commune. Sur le territoire communal, nous comptons quatre stations d'épuration, dont trois vieillissantes, pour environ 9 km de réseau, dans différents hameaux équipés d'évacuation collective. Il a constaté, le vieillissement de la station du bourg qui affiche une quarantaine d'années et qui devra donc être remise aux normes actuelles dans un bref délai. La station des Cités doit être complètement reconstruite. La lagune de Cellière et la station plantée de roseaux de Buchatière demandent moins de travaux actuellement. Le coût de la remise en état des 2 stations les plus vétustes est approximativement de **400 000 € HT**, soit le budget annuel de fonctionnement de la Commune, sans parler des réseaux et de l'étude préalable nécessaire.

De ce fait, le Conseil Municipal a décidé de déléguer la compétence assainissement collectif au SIVOM Eau et Assainissement Nord-Allier de Saint-Menoux. Pour ce faire il va confier au SIVOM l'ensemble de son parc, ainsi que les emprunts en cours contractés par la Commune. Le SIVOM se chargera dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la réalisation des travaux et de la mise aux normes de tous nos équipements. Il effectuera également l'entretien courant de l'ensemble du réseau et en assumera la gestion. Il établira et percevra la redevance correspondante.

Le Directeur du SIVOM, Jérôme GEORGES, viendra informer la population au cours d'une réunion publique en début d'année 2015, vous pourrez lui poser toutes vos questions sur le sujet.



La Communauté de Communes a lancé le marché d'appel d'offres pour la création d'un bâtiment d'accueil des enfants près de la piscine. Les entreprises ont été retenues lors du dernier Conseil Communautaire.

Au plan culturel, une soirée connaissance du monde sur la Russie a eu lieu le 15 novembre. Une saison culturelle d'hiver est en place et le festival Classique en Bocage sera reconduit en 2015.

Les chantiers internationaux seront eux aussi reconduits en 2015, voire étendus à de nouvelles communes. Bocage Sud organise un grand spectacle de fin d'année ouvert à toutes les écoles du territoire et a mis à disposition son matériel vidéo pour offrir une séance de cinéma aux élèves de Saint-Hilaire.

Les élus communautaires se penchent actuellement sur l'avenir de la communauté de communes imposée par la loi sur la réforme territoriale. Plusieurs options sont envisageables, mais les règles de population notamment ne sont toujours pas connues et le seuil des 20 000 habitants pourrait être détendu. Aucune position ne sera prise avant les élections départementales.

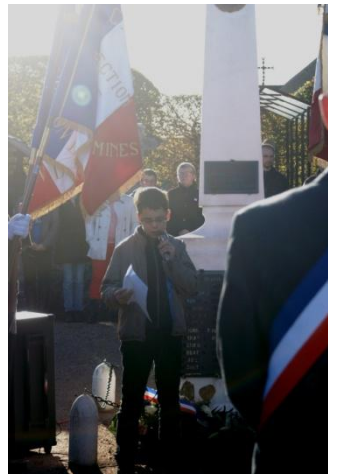
### Défilé du 11 novembre :

Sous un beau soleil d'automne, la cérémonie commémorative du Centenaire de la Première Guerre Mondiale a réuni plus de 75 personnes.

Afin de rendre hommage aux soldats du village morts pour la France, le cortège parti de la mairie, composé de nombreux enfants, des sapeurs pompiers, des porte-drapeaux des anciens combattants, des élus et de la population, s'est rendu au Monument aux Morts.

Après le dépôt des gerbes et la minute de silence, Mathis a lu le message de l'UFAC et Monsieur le Maire celui du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

La cérémonie a été conclue par la Marseillaise chantée par les enfants et la population. A l'issue, un vin d'honneur a été offert par la municipalité au café du village.



### Les Contes :

Saint-Hilaire a eu l'honneur de clore le Festival « Il était une Voix » organisé par la médiathèque départementale. En effet 15 spectacles se sont tenus du 30 septembre au 12 octobre à travers notre département.

Le conteur, Gilles BIZOUERNE accompagné de ses 2 musiciennes, Ariane LYSIMAQUE au violon et Isabelle GARNIER au violoncelle, a charmé le public venu nombreux. Ses histoires fantastiques, parfois effrayantes et ponctuées d'humour ont tenu en haleine l'assemblée.

Après les chaleureux applaudissements, un goûter a été offert par la commune aux petits et grands. Ils ont pu aussi découvrir les différents ouvrages écrits par notre conteur, disponible à la vente.

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale, ouverte aux heures de la mairie, regorge de centaines de livres et vous pouvez aussi réserver un ouvrage précis que la médiathèque nous fournira rapidement.



### CCAS :

Ce samedi 4 octobre, une soixantaine de nos aînés se sont retrouvés autour d'un repas convivial préparé comme chaque année par Eric BOUCHON et offert par le CCAS.

Le Maire, dans son allocution de bienvenue en a profité pour présenter la nouvelle équipe du Centre Communal d'Action Sociale, mise en place depuis mars dernier. Il a souhaité un prompt rétablissement aux absents de la journée, ils se verront offrir un colis de fin d'année.

La journée s'est prolongée au son de la guitare et de la voix de Hervé MIGNOT.

